

COMMUNE DE CAVILLARGUES

**3ème DELIBERATION DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2024**

**Matière de l'acte : FINANCES LOCALES**

**Nature de l'acte : 7.10 Divers**

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

Date de convocation :

Le 28 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Et le jeudi onze avril à vingt heure,

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON Pascale, LAVASTRE Norbert, REBOULET Franck, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Éric, FRAC Valérie, MATHIEU Pierre, ARNAUD Jérôme.

Etaient absent(e)s excusé(e)s : JALLIFFIER-ARDENT Catherine, Procuration JUSTAMOND Mireille, BERTRAND Michèle Procuration FRAC Valérie.

FRAC Valérie est élue à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil

**Objet : Admissions en non-valeur de titres de recettes du budget de la commune**

Le Maire expose à l'assemblée :

La Trésorerie Principale de Bagnols-sur-Cèze présente un relevé de 3 créances inférieures à 100 € et 1 créance supérieur ou égal à 100 € pour un total 221,16 €, sur 2024 annexé à la présente délibération. Ces sommes correspondent à des impayés de factures d'eau et d'assainissement qui ne seront jamais honorées.

Suivant au relevé du Trésorier de Bagnols-sur-Cèze et avec son accord, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'annuler ces créances sur l'année 2024 d'un montant total de 221.16 €, sur le budget de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de statuer sur l'admission en non-valeur d'un montant de 221.16 € établi sur le budget de la commune (relevé de la Trésorerie de Bagnols sur Cèze en annexe).
- **DIT** que les crédits seront inscrits en dépenses à l'article 6541 au budget de l'exercice en cours de la commune.

Ainsi fait les jour, mois, ans susdits.

Envoyé en préfecture le 12/04/2024  
Reçu en préfecture le 12/04/2024  
Publié le  
ID : 030-213000763-20240411-D2024\_018-DE

Le Maire  
NADAL Laurent



D2024-018